

BYK-P 9909

Version 5

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 07/09/2026

SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : BYK-P 9909

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Société : BYK USA LLC
524 South Cherry Street
Wallingford CT 06492

Téléphone : (203) 265-2086
Visitez notre site Web : www.byk.com
Adresse e-mail : BRIEF.BYK.NAFTA@altana.com

Numéro d'appel d'urgence : 203-265-2086; CHEMTREC 1-800-424-9300 / +1
703-527-3887

Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Compatibilizer
Restrictions d'utilisation : Reportez-vous à la section 15 pour les restrictions qui peuvent s'appliquer

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**Classification SGH**

Liquides inflammables : Catégorie 4

Toxicité spécifique pour
certains organes cibles -
exposition répétée : Catégorie 2 (Reins)

Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger : H227 Liquide combustible.
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (Reins)
à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Conseils de prudence : **Prévention:**
P210 Tenir à l'écart de la chaleur/ des étincelles/ des flammes
nues/ des surfaces chaudes. Ne pas fumer.
P260 Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/
vapeurs/ aérosols.
P280 Porter des gants de protection/ un équipement de
protection des yeux/ du visage.
Intervention:

BYK-P 9909

Version 5

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 07/09/2026

P314 Consulter un médecin en cas de malaise.
P370 + P378 En cas d'incendie: Utiliser du sable sec, une poudre chimique ou une mousse anti-alcool pour l'extinction.
Stockage:
P403 + P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
Élimination:
P501 Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange
Nature chimique : Solution d'un sel d'ammonium d'un copolymère d'acide acrylique

Composants dangereux

Composant	No.-CAS	Concentration (%)
2-Butoxyéthanol	111-76-2	>= 5 - < 10

L'identité spécifique/pour cent de poids des ingredient(s) propriété est confidentielle

SECTION 4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
Ne pas laisser la victime sans surveillance.

En cas d'inhalation : En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau : En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau.
Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

En cas de contact avec les yeux : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.
Enlever les lentilles de contact.
Protéger l'oeil intact.
Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

En cas d'ingestion : Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
Transporter immédiatement la victime à l'hôpital.

BYK-P 9909

Version 5

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 07/09/2026

Principaux symptômes et effets, aigus et différés : Pas d'information disponible.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés : Dioxyde de carbone (CO₂)
Poudre chimique sèche

Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Pas sensible à l'impact mécanique.
Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie.

Produits de combustion dangereux : Oxydes de carbone
Oxydes d'azote (NO_x)

Information supplémentaire : Pour de raisons de sécurité en cas d'incendie, les bidons doivent être entreposés séparément, dans des enceintes fermées.
Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir complètement les conteneurs fermés.

Équipements de protection particuliers des pompiers : Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Éliminer toute source d'ignition. Ventiler l'espace si utilisé à l'intérieur. Porter un appareil respiratoire autonome.

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit arrive dans les égouts.
Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage : Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13).
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter la formation d'aérosols.
Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.

BYK-P 9909

Version 5

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 07/09/2026

- Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.
Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers.
Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.
- Conditions de stockage sûres :** Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.
Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.
Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques.
Défense de fumer.
Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.
Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.
Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.
- Matières à éviter :** Conserver à l'écart des bases fortes.
Garder loin les isocyanates.
Conserver à l'écart des agents oxydants.

SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE**Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle**

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
2-Butoxyéthanol	111-76-2	TWA	20 ppm	ACGIH
2-Butoxyéthanol		TWA	50 ppm 240 mg/m3	OSHA Z-1
2-Butoxyéthanol		TWA	5 ppm 24 mg/m3	NIOSH REL

Mesures d'ordre technique : Utiliser avec une ventilation avec extraction à la source.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : A moins que le moniteur d'air montre que les niveaux de vapeurs/brumes/poussières sont inférieurs au seuil admissible d'exposition porter un respirateur correctement ajusté (approuvé NIOSH) pendant l'exposition au produit.

Protection des mains
Matériel : caoutchouc butyle

Remarques : Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique.

Protection des yeux : Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure
Lunettes de sécurité à protection intégrale

Protection de la peau et du : Vêtements étanches

BYK-P 9909

Version 5

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 07/09/2026

corps

Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.

Mesures d'hygiène

: Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique

: liquide

Couleur

: jaune - brun

Odeur

: caractéristique

Seuil olfactif

: Donnée non disponible

pH

: 7, Concentration: 10 % (68 °F (20 °C)) Méthode: Universal pH-value indicator

Point de fusion/point de congélation

: < 32 °F (< 0 °C)
Méthode: derived

Point/intervalle d'ébullition

: > 302 °F (> 150 °C)
Méthode: derived

Pression de vapeur

: < 1 hPa (68 °F (20 °C))
Méthode: derived

Point d'éclair

: 174 °F (79 °C)
Méthode: 49 (Pensky-Martens)

Limite d'explosivité, supérieure

: Donnée non disponible

Limite d'explosivité, inférieure

: Donnée non disponible

Taux d'évaporation

: Donnée non disponible

Densité de vapeur relative

: Donnée non disponible

Densité relative/Densité spécifique

: Donnée non disponible

Densité

: 1.040 g/cm³ (68 °F (20 °C))
Méthode: 4 (20°C oscillating U-tube)

Masse volumique apparente

: Non applicable

Solubilité(s)

Hydrosolubilité

: complètement miscible

BYK-P 9909

Version 5

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 07/09/2026

Solubilité dans d'autres solvants	: Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Donnée non disponible
Température d'inflammation	: Donnée non disponible
Décomposition thermique	: Donnée non disponible
Viscosité	
Viscosité, dynamique	: Donnée non disponible
Viscosité, cinématique	: Donnée non disponible

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	: Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
Stabilité chimique	: Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
Possibilité de réactions dangereuses	: Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
	Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.
Conditions à éviter	: Chaleur, flammes et étincelles.
Matières incompatibles	: Bases Oxydants forts Isocyanates
Produits de décomposition dangereux	: Donnée non disponible

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**Informations sur les voies d'exposition probables**

Inhalation
Ingestion
Yeux
Absorption par la peau
Contact avec la peau

Toxicité aiguë**Produit:**

Toxicité aiguë par voie orale	: Estimation de la toxicité aiguë : > 5,000 mg/kg Méthode: Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation	: Estimation de la toxicité aiguë : 117.74 mg/l Durée d'exposition: 4 h Atmosphère de test: vapeur

BYK-P 9909

Version 5

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 07/09/2026

Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par voie cutanée : Estimation de la toxicité aiguë : > 5,000 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul

Corrosion cutanée/irritation cutanée**Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

Composants:**111-76-2 2-Butoxyéthanol:**

Espèce: Lapin

Résultat: Irritation de la peau

Lésions oculaires graves/irritation oculaire**Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

Composants:**111-76-2 2-Butoxyéthanol:**

Espèce: Lapin

Résultat: Irritation des yeux

Méthode: OCDE ligne directrice 405

BPL: oui

Sensibilisation respiratoire ou cutanée**Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

Composants:**111-76-2 2-Butoxyéthanol:**

Type de Test: Test de Maximalisation

Voies d'exposition: Dermale

Espèce: Cochon d'Inde

Méthode: OCDE ligne directrice 406

Résultat: Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

BPL: oui

Cancérogénicité**IARC**

Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène probable, possible ou reconnu pour l'homme par IARC.

BYK-P 9909

Version 5

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 07/09/2026

OSHA

Aucun composant de ce produit présent à des niveaux supérieurs ou égaux à 0,1 % ne se trouve sur la liste OSHA des cancérigènes réglementés.

NTP

Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène reconnu ou présumé par NTP.

Toxicité à dose répétée**Produit:**

Remarques: L'absorption des 2-Butoxyéthanol par inhalation et/ou par contact cutané répété peut résulter en d'éventuelles lésions du foie, des reins et du sang.

Le 2-Butoxyéthanol est considéré foetotoxique. En laboratoire, il a causé des effets sur la reproduction.

2-Butoxyéthanol: le test in-vitro résulte mutation positif et aussi négatif.

Dans des études sur 2 ans, NTP a conclu que 2-butoxyethanol peut causer le cancer (montré unpotentiel cancérigène chez les souris), mais 2-butoxyethanol ne peut être listé comme cancerigène, par manque de preuves. La signification sur es humains est inconnue. Dans des études sur 2 ans, NTP a conclu que 2-butoxyethanol peut causer le cancer (montré unpotentiel cancérigène chez les souris), mais 2-butoxyethanol ne peut être listé comme cancerigène, par manque de preuves. La signification sur es humains est inconnue.

Expérience de l'exposition humaine**Produit:**

Inhalation:

Symptômes:

De fortes concentrations sont irritantes pour les voies respiratoires. Peut causer maux de tête, étourdissement, nausée, vomissement, ainsi que dépression du SNC (sommolence, perte de coordination, fatigue)., De fortes concentrations de vapeurs peuvent irriter les vois respiratoires. Puevent causer de mal de tête des étourdissement, des nausées et vomissement. Peuvent aussi causer une dépression du SNC (sommolence, perte de coordination et fatigue).

Contact avec la peau:

Symptômes:

Le contact avec la peau peut causer irriter; peut causer la sensibilisation.

Contact avec les yeux:

Symptômes:

Le contact avec la peau peut probablement provoquer une irritation.

BYK-P 9909

Version 5

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 07/09/2026

Ingestion:

Symptômes:

L'ingestion provoquera probablement l'irritation de la voie digestive; des fortes dosages peut causer une dépression du SNC.

Information supplémentaire**Produit:**

Remarques: L'absorption du 2-Butoxyethanol peut résulter en des effets aigus, spécifiquement endommager les globules rouges et des reins. L'inhalation du 2-Butoxyethanol a causé des lésions des reins chez les animaux de laboratoire. OSHA PEL-TWA pour 2-butoxyethanol = 50 ppm (peau), En cas de lésions de la peau, le contact avec l'un des ingrédients peut avoir des effets sur les reins.

Remarques: Donnée non disponible

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**Écotoxicité****Produit:**

Toxicité pour les poissons

: Remarques: Donnée non disponible

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

: Remarques: Donnée non disponible

Persistance et dégradabilité**Produit:**

Biodégradabilité

: Remarques: Donnée non disponible

Potentiel de bioaccumulation**Produit:**

Bioaccumulation

: Remarques: Donnée non disponible

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Donnée non disponible

Produit:

Réglementation

40 CFR Protection de l'Environnement ; Partie 82 de la protection de l'ozone stratosphérique - CAA section 602 des

BYK-P 9909

Version 5

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 07/09/2026

Remarques	substances de la catégorie I
	Ce produit ne contient, ni n'a été fabriqué avec ODS de Classe I ou de Classe II au sens défini par "U.S. Clean Air Act Section 602 (40 CFR 82, Subpt. A, App.A + B)".
Information écologique supplémentaire	: Donnée non disponible

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Méthodes d'élimination**

EPA code (s) de déchets dangereux : Non applicable

Déchets de résidus : Jeter selon accord avec les normes en vigueur aux niveaux local, fédéral et national.
Ne pas jeter les déchets à l'égout.
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.

Emballages contaminés : Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets.
Vider les restes.
Éliminer comme produit non utilisé.
Ne pas réutiliser des récipients vides.
Ne pas brûler les fûts vides ni les exposer au chalumeau.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**Réglementations internationales****IATA-DGR**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Code IMDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Réglementation nationale**49 CFR**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

EPCRA - Plan d'Urgence et Droit de Savoir des Collectivités [Emergency Planning Community Right-to-Know]

US. EPA CERCLA Substances Dangereuses (40 CFR 302)

BYK-P 9909

Version 5

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 07/09/2026

Cette matière ne contient aucun composant avec une RQ dans CERCLA.

SARA 304 - Notification de déverrouillage d'urgence

Cette matière ne contient aucun composant avec une RQ en section 304 de EHS.

US. EPA Loi sur le Planification des Mesures d'Urgence et Droit à l'Information des Travailleurs et du Public (EPCRA) SARA Title III Section 302 Substance Extrêmement Dangereuse (40 CFR355, Appendix A)

Cette matière ne contient aucun composant avec une RQ dans SARA 302.

SARA 311/312 Dangers : Par le 13 juin 2016 Federal Register remarquez, l'EPA a harmonisé les catégories de danger EPCRA 311/312 avec la communication des dangers 2012 OSHA standard de classification et d'étiquetage des produits chimiques (p. ex. GHS). Veuillez vous reporter à la Section 2 de la FDS pour identifier les catégories de danger qui convient pour les rapports.

SARA 302 : Aucun composé chimique dans cette matière n'est soumis aux exigences de déclaration selon SARA Titre III, Section 302.

SARA 313 : Si énuméré ci-dessous, ce produit contient le chimique(s) toxique sujet aux conditions de reportage de la section 313 du titre III des amendements de Superfund et de la Loi de Réautorisation de 1986 et 40 CFR partie 372

2-Butoxyéthanol	111-76-2	9.3 %
-----------------	----------	-------

Loi sur l'Air Propre [Clean Air Act - USA]

Ce produit ne contient aucun polluant de l'air dangereux (HAP), au sens défini par "U.S. Clean Air Act Section 112 (40 CFR 61)".

Ce produit ne contient aucune substance chimique listée dans le U.S. Clean Air Act Section 112(r) for Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130, Subpart F).

Le(s) produit(s) chimique(s) suivant est/sont listé(s) dans le U.S. Clean Air Act Section 111 SOCM Intermediate or Final VOCs (40 CFR 60.489):

2-Butoxyéthanol	111-76-2	9.3 %
-----------------	----------	-------

Non-volatile (poids) : 87.0 %
Méthode: 23 (20min/150°C)
DIN EN ISO 3251
L'information non-volatile n'est pas des spécifications.

Massachusetts Right To Know

2-Butoxyéthanol	111-76-2
Acetaldehyde	75-07-0

BYK-P 9909

Version 5

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 07/09/2026

1,4-dioxane	123-91-1
Formaldehyde	50-00-0
oxyde d'éthylène	75-21-8

Pennsylvania Right To Know

Sel d'ammonium d'un copolymère d'acide acrylique	Non attribuée
Polyoxyalkylènes	-
2-Butoxyéthanol	111-76-2

New Jersey Right To Know

U.S.: Nombre Secret : 800963-5448
Commercial d'Enregistrement de New Jersey pour le produit (NJ TSRN)

Prop. 65 de la Californie

 **AVERTISSEMENT:** Ce produit peut vous exposer à des produits chimiques, y compris Acetaldehyde, 1,4-dioxane, Formaldehyde, oxyde d'éthylène, qui est/sont connus de l'état de la Californie pour causer le cancer, et oxyde d'éthylène, qui est/sont connus de l'état de la Californie pour causer des malformations congénitales ou d'autres dommages reproductifs. Pour plus d'informations, accédez à www.P65Warnings.ca.gov.

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

TSCA	: Toutes les substances sont notifiées actives sur l'inventaire de la loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA)
Section 5a	: SNUR 40 CFR 721,10389. Nouvelles utilisations: Rejets dans l'eau à des concentrations d'eau de surface égale ou supérieure à 27 ppb. Restrictions: 40 CFR 721,90 (a) (4) (b) (4) (c) (4) (N = 27). Recordkeeping 40 CFR 721 125 (a), (b), (c) et (k).
Section 4 / 12(b)	: Styrene, copolymer with acrylic acid, salt with alkoxylated alkenylamine. Section 5.
DSL	: Les composants suivants ne sont pas énumérés sur le LIS LCPE:
Catégorie de substance LIS LCPE	: Polymère
Pour cent de poids	: 66 %
NSN Classé	: Néant
Le maximum NSN a exigé	: L'annexe 10

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Date de révision : 05/17/2026

BYK-P 9909

Version 5

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 07/09/2026

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.